

Communiqué de l'Élysée à l'issue de la visite d'Adolfo Suárez (Paris, le 31 août 1977)

Légende: Le 31 août 1977, le communiqué publié par l'Élysée définit la position de la France à l'égard de la demande d'adhésion de l'Espagne aux Communautés européennes.

Source: La politique étrangère de la France. Textes et documents. dir. de publ. Ministère des Affaires étrangères. 3e trimestre 1977. Paris: La Documentation Française. "Communiqué de l'Élysée à l'issue de la visite à Paris du premier ministre espagnol M. Adolpho Suarez (31 août 1977)", p. 49.

Copyright: (c) La Documentation française

URL:

http://www.cvce.eu/obj/communique_de_l_elysee_a_l_issue_de_la_visite_d_adolfo_suarez_paris_le_31_aout_1977-fr-0e2f8d83-b6b5-4169-b865-826044651d6d.html

Date de dernière mise à jour: 06/02/2014

Communiqué de l' Élysée à l'issue de la visite à Paris du premier ministre espagnol M. Adolfo Suárez (31 août 1977)

Le Président de la République a indiqué à M. Adolfo Suárez que la France a toutes raisons de souhaiter l'adhésion de l'Espagne, pays voisin, latin, démocratique et ami, à la Communauté européenne.

Il appartiendra à la Commission de la Communauté de donner son avis, puis au Conseil des Neuf de se prononcer sur la demande d'adhésion espagnole.

L'adhésion de l'Espagne doit être conduite de manière à entraîner des avantages réciproques. En particulier, comme l'a déclaré le Président de la République, la France est décidée à ne pas sacrifier son agriculture méditerranéenne, nombreuse et productive. C'est pourquoi la Communauté doit commencer par adopter des dispositions, assurant aux productions méditerranéennes des avantages comparables à ceux des autres productions. Les négociations à venir devront être menées avec précision et réalisme, afin que les garanties et les transitions soient fixées au niveau indispensable.

Enfin, la Communauté devra s'interroger sur les conséquences à tirer d'un nouvel élargissement pour assurer un fonctionnement efficace de ses institutions. Cette position loyale et honnête sera celle de la France.